

Procès-verbal de la cinquième assemblée régulière de l'année 2018 du conseil d'administration du conseil de quartier des Chutes-Montmorency, tenue le mercredi 23 mai, à 19 h à la salle Even Art au 4579, boulevard Sainte-Anne.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. André Ampleman	Administrateur
Mme Micheline Boutin	Trésorière
Mme Louise Côté	Secrétaire
M. Mathieu Goupil	Président
M. Sébastien Veilleux	Administrateur

IL Y A QUORUM

Étaient aussi présents :

M. Stevens Mélançon <i>(retenu par obligation professionnelle, M. Mélançon arrive à 7 h 10)</i>	Conseiller municipal District de la Chute-Montmorency-Seigneurial
--	--

Mme Hélène St-Pierre	Conseillère en consultations publiques Service de l'interaction citoyenne
----------------------	--

Mme Anne-Marie Langevin	Secrétaire à la rédaction Conseil de quartier des Chutes-Montmorency
-------------------------	---

ABSENCES :

Mme Martine Guy	Administratrice cooptée
M. Christian Rousseau	Administrateur

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 5 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption et suivis des procès-verbaux du 28 mars 2018 et du 25 avril 2018.
4. Fonctionnement : Nomination d'administrateurs cooptés.
5. Dossiers et projet en cours.
6. Réunions et activités auxquelles les membres ont participé en tant que représentant du conseil de quartier.
7. Lettres et propositions à adopter.
8. Période du conseiller municipal.
9. Période de questions et des commentaires du public.
10. Trésorerie.
11. Correspondance et information.
12. Divers.
13. Levée de l'assemblée.

18-05-01 Ouverture de l'assemblée

M. Goupil ouvre l'assemblée à 19 h 00. Il souhaite la bienvenue aux membres du conseil de quartier ainsi qu'à tous les citoyens présents.

18-05-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Goupil fait la lecture de l'ordre du jour et mentionne que le point « Divers » demeure ouvert. De plus, M. Goupil informe l'assemblée que madame Jessica Veillette du « Réseau québécois des villes et villages en santé » viendra présenter leur projet pilote sur les « liens sociaux du voisinage ».

SUR PROPOSITION de Mme Boutin dûment appuyée par Mme Côté, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier des Chutes-Montmorency d'adopter l'ordre du jour. *ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.*

18-05-03 Adoption et suivis des procès-verbaux du 28 mars 2018 et du 25 avril 2018

Procès-verbal du 28 mars 2018 :

SUR PROPOSITION de M. Veilleux dûment appuyé par M. Ampleman, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier des Chutes-Montmorency d'adopter le procès-verbal tel que déposé. *ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.*



CONSEIL DE QUARTIER

DES CHUTES-MONTMORENCY

Procès-verbal du 25 avril 2018 :

SUR PROPOSITION de Mme Côté dûment appuyée par Mme Boutin, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier des Chutes-Montmorency d'adopter le procès-verbal tel que déposé. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

18-05-04 Fonctionnement : Nomination d'administrateurs cooptés

M. Goupil demande s'il y a quelques personnes intéressées à devenir administrateurs cooptés. Personne ne manifeste son intérêt pour l'un des postes.

18-05-05 Dossiers et projets en cours

- Aménagement des terrains coin avenue Ruel, 121^e rue (côté ouest), 122^e rue et boulevard Sainte-Anne. 15-CA-55 : **Aucun suivi.**
- Appui aux citoyens résidant sur l'avenue Royale et Courville incommodés par la zone d'attente des autobus du RTC. 16-CA-28. **Aucun suivi.**
- Aménagement aux pieds des Chutes-Montmorency :

Invitation à la SÉPAQ pour une présentation du projet d'aménagement du Parc de la Chute Montmorency aux citoyens :

M. Goupil propose au conseil la rédaction d'une lettre afin d'inviter les gens de la SÉPAQ. **SUR PROPOSITION de Mme Boutin dûment appuyée par M. Veilleux, IL EST RÉSOLU** par le conseil d'administration du conseil de quartier des Chutes-Montmorency de rédiger une lettre d'invitation aux représentants de la SÉPAQ pour la présentation du projet aux citoyens. M. Mélançon ajoute qu'il en discutera avec monsieur Bernier. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

Discussion pour un réseau d'autobus plus fréquent se rendant aux pieds des chutes :

Mme Côté propose de rédiger une résolution adressée au RTC et d'utiliser le mémoire déjà déposé, remettre le tout à M. Mélançon, afin d'aider à l'obtention d'une augmentation de la fréquence du nombre d'autobus desservant les environs des Chutes-Montmorency et en soulignant que le nouvel aménagement du Parc de la Chute Montmorency amènera plusieurs touristes au centre-ville. M. Mélançon rappelle que la SÉPAQ est sous juridiction provinciale et n'a donc aucune obligation envers le conseil de quartier des Chutes-Montmorency. Toutefois, M. Mélançon ajoute qu'il en discutera avec monsieur Bernier et lui fera parvenir la résolution et le mémoire. Tenant compte du cadre structurant du réseau de transport, Mme St-Pierre suggère de ne pas trop attendre pour procéder à la demande. M. Mélançon ajoute que les aspects regrettables de ce dossier sont les délais; malgré les efforts du conseil d'administration du conseil de quartier.

18-05-06 Réunions et activités auxquelles les membres ont participé en tant que représentant du conseil de quartier

Table de concertation vélo des conseils de quartier :

Mme Boutin mentionne avoir assisté à la rencontre du 24 avril où il a été question de la révision du plan directeur du réseau cyclable. La prochaine rencontre se tiendra le 28 mai.

Comité de vigilance de l'incinérateur (CVI) de la ville de Québec :

La rencontre prévue pour le 24 mai a été annulée.

Comité de vigilance des activités portuaires :

Rencontre le 24 mai, M. Goupil mentionne qu'il n'y a aucun suivi.

Comité sur le plan métropolitain de gestion des matières résiduelles :

M. Mélançon informe l'assemblée que l'objectif du comité est de récupérer 82% des déchets des ménages. La récupération des déchets est une action assez complexe et sa réalisation est donc répartie sur plusieurs années. M. Mélançon mentionne que pour diminuer la quantité des déchets, l'objectif visé, est de 5% par année durant une période de 5 ans.

Rencontre d'échanges sur la nouvelle politique de participation publique :

M. Goupil et M. Veilleux ont participé à la rencontre du 17 mai portant sur la démarche consultative auprès des citoyens en vue d'élaborer sa prochaine politique de participation publique. M. Veilleux mentionne qu'ils ont reçu beaucoup d'informations, et que même si cette démarche débute il ajoute qu'il est important que les citoyens participent aux ateliers. Mme St-Pierre réitère l'importance de la participation des citoyens et les invite à s'exprimer.

À ce moment de la réunion, M. Goupil présente Mme Jessica Veillette de « Voisins solidaires » :

Mme Veillette se présente et mentionne qu'elle travaille depuis 4 ans au projet pilote sur « les liens sociaux de voisinage » en lien avec le plan d'action « l'Intérêt du voisinage ». Ce projet est en développement avec les organismes intéressés et vise à renforcer la convivialité au quotidien et à favoriser l'entraide. Elle mentionne que le conseil recevra un courriel donnant l'information sur la tenue de deux ateliers prévus les 13 et 21 juin prochain. Ateliers portant sur plusieurs actions à développer. Elle conclut en mentionnant que toutes les informations sont transmises sur le site « voisinsolidaires/quebec » pour toutes les personnes intéressées.



- *Verdissement du boulevard des Chutes dans le secteur Courville :*

RÉSOLUTION 18-CA-27 :

ATTENDU qu'à l'automne 2017, Hydro-Québec a retiré une ligne à haute tension de 69 KV tout le long du boulevard des Chutes, de la Chute Montmorency jusqu'à l'entrée de l'autoroute Félix-Leclerc;

ATTENDU qu'il y a chaque année près d'un million de touristes qui passe par le boulevard des Chutes pour visiter la Chute Montmorency;

ATTENDU qu'il faut penser à l'embellissement du boulevard des Chutes et surtout à la protection de l'environnement;

ATTENDU qu'en plus d'embellir notre quartier par la plantation d'arbres matures, la ville protégera ainsi notre environnement du gaz carbonique que ce flot de véhicules touristiques nous laisse par leur passage assidu dans notre quartier;

ATTENDU que la ville doit exercer un leadership et proposer une vision d'avenir plus verte pour les citoyens du quartier des Chutes Montmorency.

SUR PROPOSITION de Mme Côté dûment appuyée par Mme Boutin, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier des Chutes-Montmorency demande à la ville de Québec d'exercer son leadership et de saisir l'occasion du retrait de cette grosse ligne électrique pour verdir le boulevard des Chutes par la plantation d'arbres matures. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- *Invitation de monsieur Jean Landry, directeur général, de l'Organisme des Bassins Versant (OBV) Charlevoix Montmorency :*

RÉSOLUTION 18-CA-28 :

ATTENDU que la SÉPAQ a un projet d'aménagement touristique au pied de la Chute Montmorency;

ATTENDU que les citoyens du secteur Montmorency sont concernés par ce projet;

ATTENDU que la SÉPAQ n'a pas consulté ni informé le conseil de quartier et les citoyens du secteur de Montmorency de l'impact de ce projet sur l'environnement au pied de la Chute Montmorency.

SUR PROPOSITION de M. Ampleman dûment appuyé par Mme Boutin, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier des Chutes-Montmorency d'inviter, au moment opportun, monsieur Jean Landry, directeur général, de l'Organisme des Bassins Versant (OBV) Charlevoix Montmorency à venir rencontrer le conseil de quartier et les citoyens lors d'une assemblée afin qu'il nous renseigne sur les impacts sur l'environnement de ce projet.

IL EST DE PLUS RÉSOLU que les frais reliés à cette conférence seront remboursés jusqu'à concurrence de 200\$. *ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.*

- Gestion des matières résiduelles

RÉSOLUTION 18-CA-29 :

ATTENDU que la Communauté Métropolitaine de Québec (CMQ) a présenté, en 2016, un plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) s'inscrivant dans la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles*;

ATTENDU que la CMQ a tenu des consultations publiques en 2016 pour l'entrée en vigueur de son PMGMR;

ATTENDU que le PMGMR est en vigueur depuis le 26 janvier 2017;

ATTENDU que l'Agglomération de Québec a tenu, en septembre 2017, une séance publique de priorisation des actions pour la réalisation d'un plan de mise en œuvre (PMO) de son PMGMR;

ATTENDU que les résidents de la Communauté métropolitaine de Québec produisent en moyenne 893 kg de matières résiduelles par habitant, ce qui est plus élevé que la cible de 700 kg/habitant/an visée par la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles*;

ATTENDU que seulement 54% de ces matières résiduelles sont récupérées. Des 524,152 tonnes éliminées en 2013, 217,603 tonnes le furent par l'incinérateur de Québec;

ATTENDU que l'incinérateur de Québec est responsable d'épisodes d'émanations de polluants atmosphériques dépassant les seuils acceptables;

ATTENDU que les polluants atmosphériques ont un impact négatif sur la santé;

ATTENDU que les maladies de l'appareil respiratoire sont 2 fois plus élevées et l'espérance de vie à la naissance est moindre de 7,1 ans chez les hommes et 5,7 ans chez les femmes

résidants le secteur où se trouve l'incinérateur par rapport aux résidents de Sainte-Foy – Sillery – Laurentien;

ATTENDU que tous les citoyens de Québec ont une responsabilité morale quant à la gestion des matières résiduelles et des impacts possibles sur la santé de leurs concitoyens;

ATTENDU que la gestion et l'élimination des matières résiduelles coûtent environ 70 millions \$ par an à la Communauté métropolitaine de Québec;

ATTENDU que la Ville de Québec a dévoilé le 15 mai 2018 son *Plan de mise en œuvre* (PMO) du *Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles* (PMGMR);

ATTENDU que la collaboration des conseils de quartier de Québec pourrait aider la Ville dans la mise en place de son PMO au même titre que l'appui des conseils de quartier de Québec a pu faciliter l'acceptabilité sociale du projet de réseau structurant de transport en commun;

SUR PROPOSITION de Mme Boutin dûment appuyée par M. Veilleux, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier des Chutes-Montmorency de demander à la Ville de Québec de :

- Mettre en œuvre le plus rapidement possible des actions visant à réduire la quantité de matières résiduelles produites et à augmenter leur récupération;
- Présenter son PMO au *Regroupement de conseils de quartier* lors d'une rencontre *ad hoc*. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

18-05-08 Période du conseiller municipal

M. Mélançon remercie les membres du conseil et les citoyens pour leur présence et leur implication. Il informe les gens qu'il est entièrement disponible pour eux et que son numéro de cellulaire est inscrit sur les cartes d'affaires qu'il remet.

UMQ à Gatineau : Regroupement des maires des petites et des grandes villes. M. Mélançon a bien apprécié ce regroupement où il a été question, entre autres, de zonage et de dérogation.

Changement à l'arrondissement : M. Mélançon informe les gens que monsieur Richard Sévigny a été remplacé par madame Marie-Pierre Raymond.

M. Mélançon donne quelques informations sur les dossiers de déneigement, des loisirs, et du développement de la Chute Montmorency.

Hôtel de ville : M. Mélançon mentionne avoir déposé une motion afin d'orienter le bureau de projet pour positionner le 3^e lien à l'Est.

Transport en commun : M. Mélançon mentionne qu'il serait souhaitable d'obtenir des accès directs, des changements de parcours et d'apporter des améliorations. M. Mélançon fera un suivi après avoir rencontré M. Normand.

M. Drolet, un citoyen, s'adresse à M. Mélançon en l'informant qu'il a rencontré les responsables des jeunes et que ces derniers s'interrogent de la date où des bancs supplémentaires seront installés à la Place Éphémère. Mme Côté ajoute qu'il manque aussi de poubelle et de support à vélo. M. Mélançon doit rencontrer monsieur Berthiaume, responsable des équipements, et il fera un suivi de ce dossier.

M. Drolet soulève aussi le problème du nettoyage de l'étang de la Côte près du boulevard Ste-Anne. Il mentionne que cet endroit est vraiment négligé et qu'il serait grand temps d'y faire un bon nettoyage. M. Mélançon transmettra cette revendication et fera un suivi.

18-05-09 Période de questions et de commentaires du public

Mme Trudel, citoyenne, mentionne avoir eu connaissance que deux accidents sont survenus sur la piste cyclable où il y a un détour à la hauteur du Manoir Montmorency. Elle précise que c'est très dangereux d'y circuler depuis l'ajout d'une autre piste cyclable où les « bollards » sont placés en plein milieu des pistes. M. Mélançon suggère de rapporter ce fait au 311 pour obtenir un numéro de requête et qu'ainsi il lui sera plus facile d'intervenir.

M. Ampleman signale que dans le même secteur, près du restaurant McDonald, il n'y a aucune signalisation pour les piétons ce qui devient très dangereux. M. Mélançon mentionne avoir reçu plusieurs appels à ce sujet et qu'il a parlé au propriétaire du restaurant, monsieur Dionne. Mme Boutin suggère de faire une plainte pour obtenir de nouvelles signalisations. M. Mélançon vérifiera et fera un suivi. Mme St-Pierre rappelle aux citoyens que la meilleure façon de s'exprimer est encore le 311.

18-05-10 Trésorerie

- Paiement de la secrétaire de rédaction

RÉSOLUTIONS 18-CA-30

SUR PROPOSITION de Mme Côté dûment appuyée par M. Veilleux, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier des Chutes-Montmorency d'autoriser le paiement à Mme Anne-Marie Langevin pour la rédaction du procès-verbal du 25 avril 2018 et d'émettre un chèque de 105 \$ à l'ordre de cette dernière. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- Paiement du kilométrage des administrateurs du CA

Aucune demande n'a été déposée.

➤ **État des revenus, des dépenses et du solde bancaire.**

Mme Boutin informe l'assemblée que le solde bancaire en date du 22 mai 2018 est de 1008,90 \$.

18-05-11 Correspondance et information

Mme St-Pierre informe l'assemblée de la tenue d'ateliers sur la « Politique de participation publique » lesquels se dérouleront le 29 mai (à 14 h et à 19 h) au bureau d'arrondissement de Sainte-Foy situé au 1130, route de l'Église. Le 31 mai (à 14 h et à 19 h) l'atelier se tiendra au Club social Victoria situé au 170, rue du Cardinal-Maurice-Roy. Mme St-Pierre mentionne aussi que les gens peuvent aussi participer en ligne.

Mme St-Pierre informe les administrateurs de la tenue d'une rencontre de formation, le 4 juin prochain, pour les deux nouveaux administrateurs du conseil d'administration du conseil de quartier des Chutes-Montmorency.

Mme St-Pierre suggère aux citoyens de s'abonner sur le site Internet afin de recevoir les communiqués de la ville.

18-05-12 Divers

M. Goupil mentionne que le conseil de quartier a reçu un courriel, de monsieur Charles Lessard, de l'Université Laval, portant sur la « Présentation d'une analyse morphologique et d'une intervention d'aménagement pour le quartier des Chutes-Montmorency ».

Un autre courriel paru sur le site « Actualités-Beauport » portant sur la responsabilité de votre chien a été publié le 22 mai 2018. Mme Côté demande à Mme St-Pierre qui est la personne responsable d'alimenter le site de la ville de Québec sous l'onglet « conseil de quartier ». Mme St-Pierre mentionne qu'elle peut faire paraître certains articles, mais qu'en général cette responsabilité revient aux communications centrales.

M. Goupil mentionne que le calendrier pour la prochaine année sera remis à la prochaine assemblée soit le 20 juin. Il informe les gens que la salle « Even Art » fermera et qu'il faudra au conseil d'administration du conseil de quartier des Chutes-Montmorency trouver un autre endroit pour tenir ses réunions. M. Goupil ajoute que les gens seront informés d'ici l'automne.

18-05-13 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, **SUR PROPOSITION de M. Ampleman dûment appuyé par M. Veilleux, IL EST RÉSOLU** par le conseil d'administration du conseil de quartier des Chutes-Montmorency de lever l'assemblée à 20 h 50. *ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.*

SIGNÉ

Mathieu Goupil
Président

SIGNÉ

Louise Côté
Secrétaire